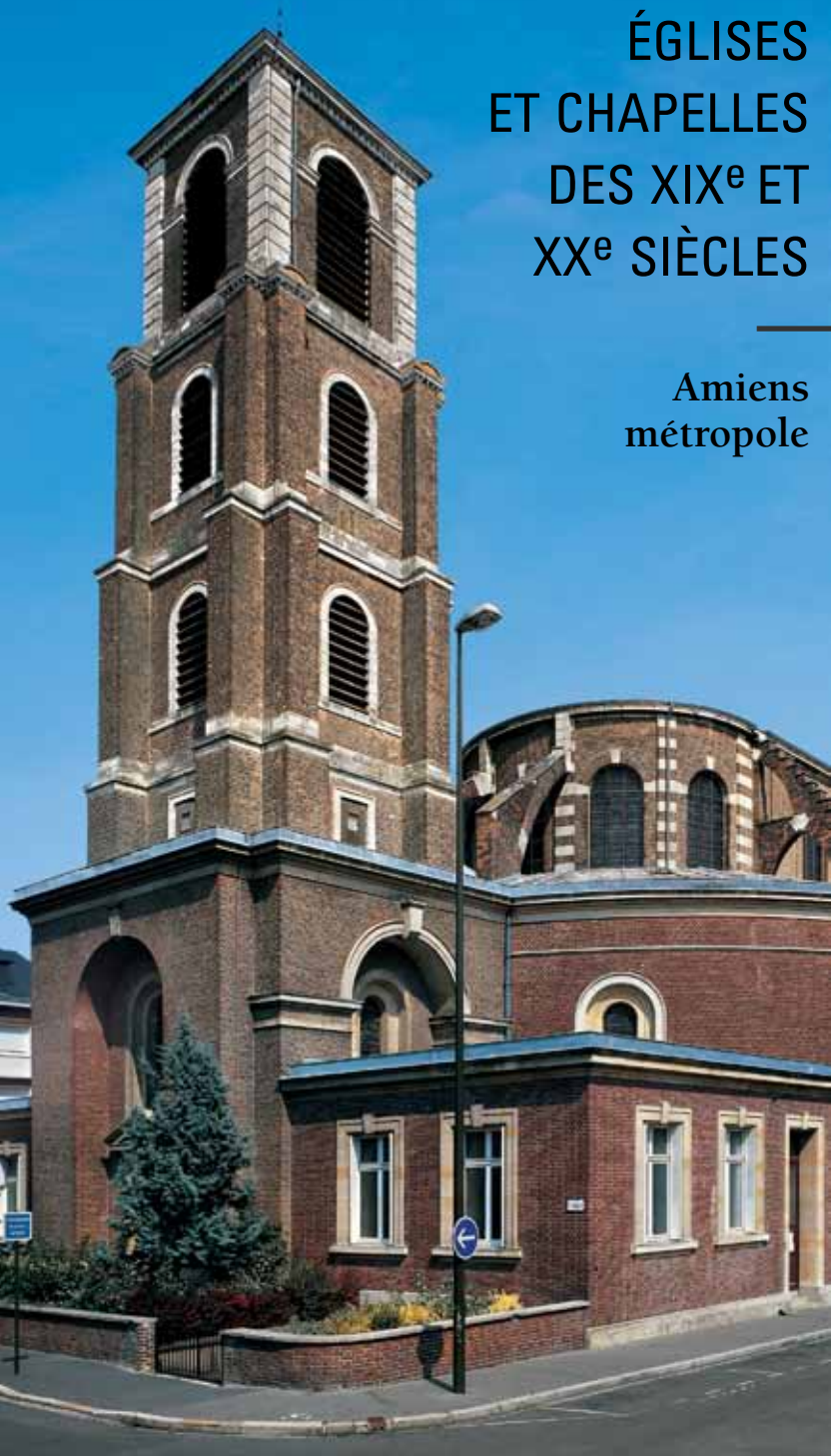


PARCOURS DU PATRIMOINE

ÉGLISES
ET CHAPELLES
DES XIX^e ET
XX^e SIÈCLES

Amiens
métropole





Somme

Églises et chapelles des XIX^e et XX^e siècles

Amiens métropole

Isabelle Barbedor

*Amiens.
Église Sainte-Anne.*

On associe généralement les églises du XIX^e siècle à une reconstruction effrénée, qui remplace des édifices anciens dont on regrette la disparition. Ce phénomène s'explique principalement, au XIX^e siècle, par le mauvais état, déjà constaté au XVIII^e siècle, et par l'exiguïté des églises. Il ne fait cependant que succéder à de vastes campagnes antérieures, nombreuses à la fin du Moyen Age, qui attestaient de la période de prospérité des XV^e et XVI^e siècles mais succédaient également aux destructions causées par les guerres. Autour d'Amiens, les conflits de la Première Guerre mondiale ont entraîné de nombreuses restaurations, la plus importante étant celle de l'église Saint-Jacques d'Amiens. Ceux de la Seconde Guerre mondiale ont été plus destructeurs.

“ Tout le monde connaît le triste état dans lequel se trouve l'église de Cagny. Le pignon de la façade et les murs de la nef, au nord, sont lézardés, hors de leur aplomb et menacent ruine. Les contreforts extérieurs ont besoin de réparations ou d'être reconstruits. De plus grandes ouvertures sont nécessaires à la nef, pour avoir du jour et de l'air. La sacristie tombe de vétusté et il n'existe point de fonts baptismaux. Le chœur, en meilleur état, a besoin d'être mieux aéré. Le mobilier est usé et demande à être en partie remplacé. La décoration intérieure a besoin d'être renouvelée, et l'espace est d'ailleurs insuffisant pour contenir la population réunie de Cagny et de Boutillierie ”, 1867 (AD 80 ; 99 O 983).

LA RÉNOVATION DES LIEUX DE CULTE

Au lendemain de la Révolution et de la signature du Concordat (1801), la rénovation des lieux de culte résulte d'abord, à Amiens comme à Boves, de la suppression de plusieurs églises vendues et détruites au début du XIX^e siècle. À Amiens, ces terrains sont lotis (Saint-Firmin-le-Confesseur, Saint-Remi) ou permettent l'aménagement de places publiques qui s'inscrivent dans le projet d'assainissement de l'espace urbain de la ville close (Saint-Firmin-du-Castillon, Saint-Firmin-à-la-Porte, Saint-Michel et Saint-Martin-au-Bourg).

Le phénomène se traduit également par la création de nouvelles paroisses ou succursales, à Amiens (Sainte-Anne, 1830) et dans les communes rurales qui n'en disposaient pas, comme à Saint-Fuscien, où une chapelle est aménagée dans une ancienne grange en 1820. Certains villages voient leur église déclassée au rang de chapelle de secours (Allonville, Bertangles, Dreuil, Glisy) et ce nouveau statut ne leur permet plus de prétendre à une subvention publique, qui en permettrait la reconstruction.

La rénovation peut se limiter aux aménagements nécessaires à l'exercice du culte, comme la (re)construction des sacristies, l'aménagement d'une chapelle des Fonts, ou prendre la forme d'un agrandissement permettant d'augmenter la capacité d'accueil des fidèles, comme c'est le cas de plusieurs églises desservant les villages ou hameaux voisins (Camon, Cagny ou Montières).

L'agrandissement des églises

Les fabriques et les mairies des communes rurales sont le plus souvent incapables de financer la construction d'une nouvelle église. L'agrandissement est alors la seule solution

envisageable, ou même considérée comme suffisante par l'administration municipale, qui en a la charge, ou par les inspecteurs des édifices diocésains, qui examinent les projets. À Camon, la demande d'agrandissement de l'église Saint-Vaast, servant aux 1400 habitants de la commune et aux 172 habitants de celle, voisine, de Lamotte-Brébière, est renouvelée plusieurs fois de 1825 à 1833. Elle est justifiée par le mauvais état et l'exiguïté de l'édifice, le défaut d'air et l'insalubrité qui en résultent. Deux solutions sont alors proposées par les architectes consultés. En 1829, Marest préconise la construction d'un second bas-côté et dresse, en juin 1831, un devis partiellement rejeté par le maire, partisan d'une solution plus économique. En 1833, Lecoïnte propose d'établir une tribune, dont la construction est autorisée, sur un plan de Marest. Un conflit oppose alors le maire, qui juge inutile la construction coûteuse d'un bas-côté, et la fabrique, qui refuse celle d'une tribune en raison de l'étroitesse et du faible volume de la nef, du manque de solidité des murs, enfin « [du] trouble et [du] désordre qui en résulteraient durant l'office ». La fabrique aura ici gain de cause, comme l'indique la plaque de cuivre qui commémore l'inauguration du nouveau bas-côté, en 1836.

Cagny. Église Saint-Honoré.

L'extension s'accompagne de l'élargissement et de la régularisation des baies du chœur, mises au gabarit de celles des nouveaux bas-côtés.





Allonville. Église de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste.
Elle présente un espace intérieur néoclassique comme celle de Boves.

thique, dans le cadre d'un marché passé avec le châtelain, M. Vaysse de Rainneville. Mais dans une nouvelle délibération, le conseil municipal opte pour le projet néoclassique de l'entrepreneur amiénois Tattegrain.

Principalement financée par les châtelains, l'église est reconstruite à l'emplacement de l'ancienne puis complétée par une deuxième sacristie, au sud du chœur (vers 1860), remployant des baies gothiques, et par un clocher-porche néo-roman réalisé avant 1871, date d'un dessin d'Oswald Macqueron qui en donne une représentation. Dans son état originel, connu par un dessin des Duthoit, l'édifice apparaît comme une version économique de Saint-Maclou d'Héneucourt (80), qui serait son modèle présumé.

L'église comprend un dispositif comparable à celui de Bertangles, soit une chapelle seigneuriale, concédée aux seigneurs d'Allonville en 1840, et une chapelle funéraire (aujourd'hui détruite), dont l'emplacement est signalé par des dalles funéraires fixées sur le mur est du transept nord. Cette chapelle

Allonville.

Vue du maître-autel. Les gloires ont eu un vif succès au début du XIX^e siècle, comme en témoignent aussi les églises de Camon et de Saint-Leu d'Amiens.



funéraire était sans doute contemporaine de la deuxième sacristie. Toutes deux de style néogothique, elles communiquaient avec le sanctuaire par deux baies jumelées néo-Renaissance, ouvertes dans les murs nord et sud. Ici comme à Bertangles, le choix du style est significatif de la démarche idéologique des commanditaires.

À Longueau, la nouvelle église Saint-Médard est construite sur des plans dessinés par Henry Antoine en 1849. C'est la première église attribuable à l'architecte, qui arrive à Amiens en 1846, au service de la Compagnie des Chemins de fer du Nord. Déplacée au centre du village, qui s'étend alors au nord de la route nationale, elle est reconstruite dans le jardin du presbytère où se trouvait une petite école primaire élevée en 1839. Ici, comme à Dreuil, la cour de récréation jouxtait l'église.

Détruit durant la Seconde Guerre mondiale, l'édifice de plan allongé à vaisseau unique et chevet semi-circulaire, était construit en brique et couvert d'ardoise. Le clocher, qui s'élevait



Amiens. Église Sainte-Anne.
Les voûtes de la nef.

Le déambulatoire.



Amiens. Église Sainte-Anne.
Monument funéraire
de Pierre Aubert, exécuté
par le sculpteur amiénois
Hesse.

Dame de Bonne-Nouvelle de Rennes (J.-B. Martenot, 1873-1880), semble être une solution adaptée au contexte urbain dense et permet une composition symétrique du sanctuaire et de ses parties constituantes. Le modèle prestigieux de la cathédrale, qui séduira aussi le curé de Saint-Remi, permet de donner un caractère historique à un édifice du XIX^e siècle.

Église Saint-Martin

L'église paroissiale Saint-Martin, construite entre 1869 et 1874, sur les plans de l'architecte Henry Antoine (1820-1900), se voit attribuer le vocable d'une église détruite dont la paroisse est supprimée à la Révolution. Cette nouvelle paroisse, créée en 1866, est prélevée sur celle de Sainte-Anne. La municipalité contribue ici partiellement à la construction de l'église, contrairement à Sainte-Anne où elle ne



le décor



Amiens. Église Saint-Remi.

Autel de la Vierge. L'autel de la Vierge, dessiné par les frères Duthoit pour la chapelle de l'ancienne église conventuelle, a été replacé dans la nouvelle église. Les bas-reliefs du XVI^e siècle provenant de Corbie, réemployés en devant d'autel, témoignent de l'intérêt porté au style gothique, dès les années 1840, sous l'influence des restaurations conduites par Viollet-le-Duc.



Amiens. Église de Longpré. Verrière de Carolus Stoeber, 1860.



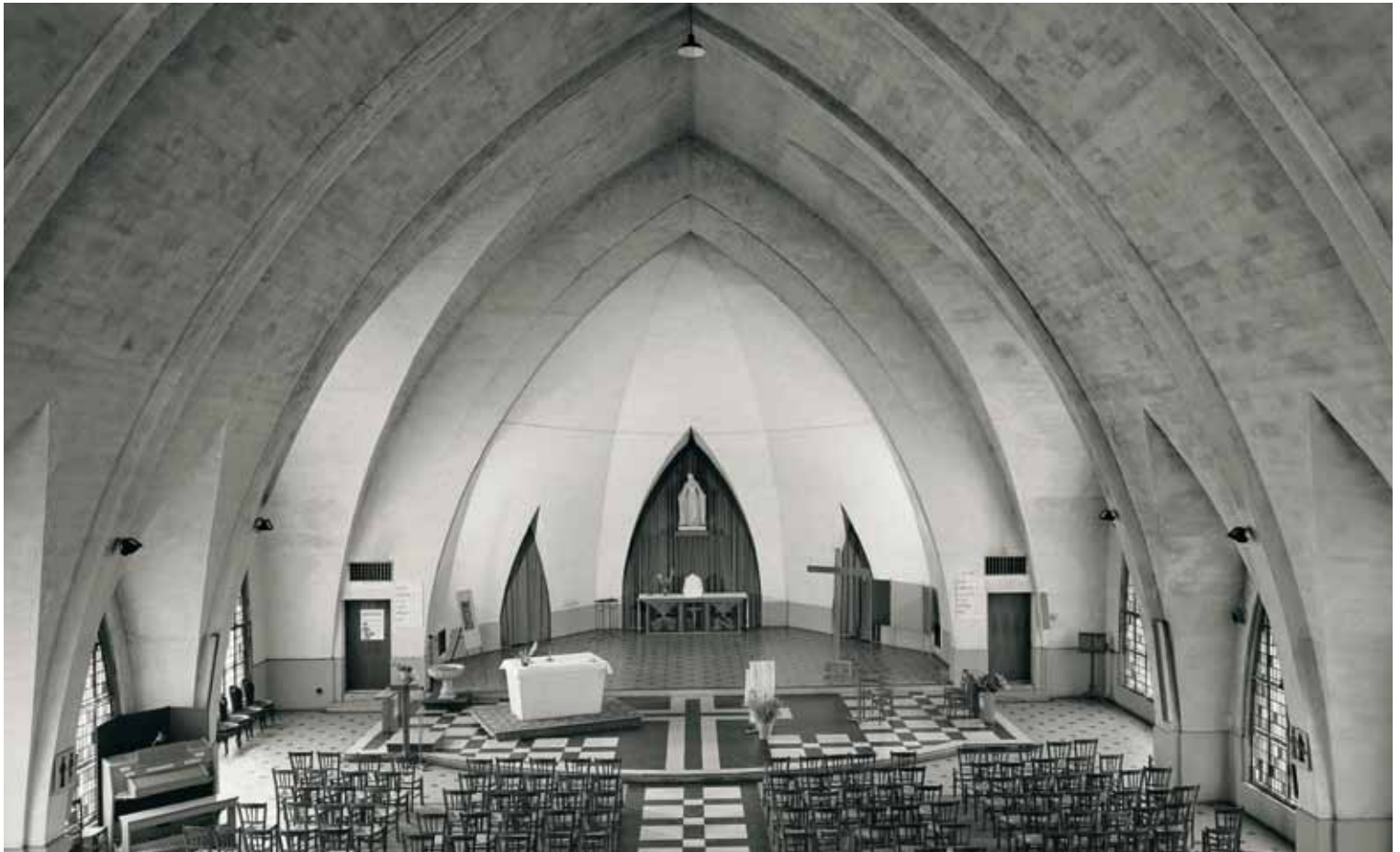
Amiens. Église Sainte-Anne.

Candélabre des fonderies du Val d'Osne, vers 1870.



Amiens. Église Sainte-Anne.

Chapelle de la Vierge. Comme la chapelle Saint-Vincent-de-Paul, aménagée dans le transept sud, la chapelle de la Vierge est ornée des peintures de Charles Crauk (1819-1905) et d'un ensemble de mobilier provenant des ateliers Buisine-Rigot de Lille et des fonderies du Val d'Osne, pour les candélabres.



Amiens. Église du Cœur-Immaculé-de-Marie.

La structure porteuse s'apparente à une charpente « en cruck », très prisée dans les années 1930, qu'on retrouvera dans l'église de Dury.

L'après-guerre

Après la seconde guerre mondiale, plusieurs églises sont reconstruites à Amiens, à Longueau et à Dury. Deux d'entre elles le sont au même emplacement, celle de Saint-Pierre à Amiens et celle de Dury. À Longueau, la nouvelle église est déplacée au sud de la route nationale, à la limite de la cité des Chemins de fer du Nord, qui occupe la moitié de la superficie de l'agglomération. À Amiens, la nouvelle église Saint-Honoré est déplacée à l'ouest de l'esplanade de Beauvais, entraînant la disparition de sa mise en perspective depuis la rue de Beauvais ; le carrefour fait l'objet d'un nouvel aménagement urbain comprenant des immeubles d'habitation, dispositif emprunté à ceux du centre ville. À partir de 1960, de nouvelles églises desservent les quartiers urbains en construction : Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (1961) dans la ZUP Nord et Saint-Paul (1968) dans

la zone d'habitation d'Étouvie, mais également la commune de Rivery (1960), qui ne disposait plus d'église paroissiale depuis le XVII^e siècle. Ce nombre réduit traduit une croissance urbaine assez faible après 1950.

À l'exception de l'église Saint-Paul, postérieure au concile de Vatican II (1962-1965), ces édifices illustrent des conceptions développées dans les années 1930. Elles présentent le même type de plan allongé et un aménagement de l'espace liturgique encore traditionnel, avec un chœur matérialisé par un emmarchement dont la clôture a cependant disparu. Elles comprennent généralement un chevet aveugle, parfois à éclairage indirect (Saint-Honoré d'Amiens et Longueau), une tour de clocher indépendante, accolée ou reliée par une galerie couverte (Rivery, Saint-Pierre).

Elles se caractérisent également, à l'exception de Longueau, par un système d'éclairage continu et indirect des bas-côtés diffusé par des baies à redent (Rivery, Saint-Pierre). Si la structure porteuse est toujours visible, la voûte a laissé place à une nef plafonnée.

Au lendemain de la Révolution, les églises sont devenues un patrimoine communal. Agrandissements, reconstructions de bâtiments vétustes, et, à partir de 1830, constructions nouvelles pour les jeunes paroisses nées de la révolution industrielle, sont l'œuvre d'architectes officiels mais également d'architectes libéraux bien connus dans la Somme comme les Delefortrie père et fils ou encore E. Douillet. Les chantiers de restauration des monuments historiques et notamment Viollet-le-Duc, qui dirigea celui de la cathédrale d'Amiens de 1849 à 1874, influencent nettement cette architecture. Les églises construites au XX^e siècle répondent aux mêmes besoins, mais se caractérisent par des formes renouvelées qui témoignent de l'évolution de la liturgie : si la plus célèbre est l'église Saint-Honoré d'Amiens, la plus originale est sans conteste l'église Saint-Médard de Longueau.



Au-delà des phénomènes de mode qui caractérisent des édifices plus ou moins considérés comme utilitaires, cette présentation des églises des XIX^e et XX^e siècles autour d'Amiens montre les différences sensibles entre milieu urbain et milieu rural et engage une réflexion sur la place et le rôle du patrimoine religieux en ce début du XXI^e siècle. Car bien qu'elles soient aujourd'hui désertées, ces églises n'en constituent pas moins des points de repères importants, en particulier en milieu rural où ce patrimoine monumental est souvent méconnu.

L'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine historique et artistique de la France. Les *Parcours du Patrimoine*, conçus comme des outils de tourisme culturel, sont des guides sur les chemins de la découverte.



ISSN : 1956-0346
ISBN : 978-2-914528-47-4

Lieux Dits
Editions

Prix : 8,50 €

